

Horizon 2020 et Villes & Communautés Intelligentes : Nos recommandations pour les programmes de travail 2018-2020

L'examen à mi-parcours du cadre financier pluriannuel de l'UE fin 2016 a conduit à l'octroi de 400 millions d'euros supplémentaires pour le programme Horizon 2020 (H2020) sur ses dernières années. C'est une bonne chose car cela permet d'envisager un soutien plus important à la transition énergétique locale. Dans ce document, Energy Cities fait part de ses recommandations quant à la manière d'employer ces fonds supplémentaires, et nécessaires, dans le cadre des programmes de travail 2018-2020 d'Horizon 2020. Nous faisons également un certain nombre de propositions afin de consolider et améliorer le programme Villes et Communautés Intelligentes - *Smart Cities & Communities* (SCC).

Nos recommandations en bref

- Introduire de nouvelles priorités thématiques H2020 : « Gouvernance territoriale », « Gestion de la transition » et « Lier mesures d'atténuation & mesures d'adaptation au changement climatique »
- Accroître le soutien financier aux collectivités locales et régionales afin de développer des instruments de financement innovants et collaboratifs en renforçant et étendant l'axe « Financement innovant pour les investissements dans l'efficacité énergétique »
- Développer les axes sur l'engagement des consommateurs et des collectivités publiques à travers de nouveaux appels innovants sur les « Récits de la transition » et les « Unions locales pour l'énergie »
- Introduire le concept de blockchain dans les villes, ainsi que le solaire urbain intelligent et les systèmes intelligents de stockage de l'énergie en milieu urbain sous forme d'appels à projets dans les priorités relatives aux TIC pour l'efficacité énergétique et une économie à faible intensité de carbone
- Simplifier la procédure de dépôt des candidatures H2020 et apporter un soutien plus spécifique aux porteurs de projet
- Villes & Communautés intelligentes (programme SCC): intensifier les collaborations au sein de l'administration municipale et entre les projets « Villes Intelligentes »
- Villes & Communautés intelligentes : créer des « agences Ville Intelligente » dans les villes européennes

Utiliser les fonds complémentaires pour créer de nouvelles priorités thématiques

Gouvernance territoriale

Justification

Un des objectifs clés du traité de l'UE est de renforcer la cohésion sociale et territoriale. Faire de la transition énergétique une réalité dans toute l'Europe nécessite que les territoires européens aient les moyens d'impulser ce changement de système vers une société énergétique durable et propre. Les collectivités locales et régionales sont les acteurs clés d'un tel changement du fait de leur capacité à rassembler, sur leur territoire, les diverses parties prenantes au sein de partenariats mutuellement bénéfiques pour la transition énergétique.

Qui devraient en bénéficier ?

Les collectivités locales et régionales de toute l'Europe.

Pour quoi faire ?

Cette nouvelle priorité thématique peut apporter une aide concrète aux collectivités locales et régionales en finançant 1 poste de Responsable Energie local/régional dans les villes et régions retenues parmi les porteurs de projet. Le besoin d'un financement de l'UE est évident en ces temps de crise et de restriction des budgets publics, un personnel municipal moins nombreux devant prendre en charge un plus grand nombre de responsabilités. Créer un poste de Responsable Energie chargé de monter et d'animer des partenariats locaux et régionaux pour la transition énergétique et de réunir régulièrement autour d'une table les diverses parties prenantes (entreprises, universités, associations, etc.) afin de co-définir une structure de gouvernance territoriale pour 2050 que tous puissent soutenir, peut en effet contribuer à donner un sérieux coup de pouce à la transition énergétique dans les territoires européens.

Gestion de la transition

Justification

La transition vers un système énergétique juste et durable, basé sur les énergies propres est inévitable si l'UE veut atteindre ses objectifs en matière climatique et énergétique sur le long terme. La transition n'a rien d'un processus automatique : elle doit être gérée avec prudence, persévérance et avec des ressources humaines et financières durables, disponibles sur place. La transition énergétique étant depuis longtemps impulsée à partir de la base en Europe, il est évident que les collectivités locales et régionales doivent bénéficier d'un soutien européen.

Qui devraient en bénéficier ?

Les collectivités locales et régionales de toute l'Europe.

Pour quoi faire ?

Alors que de nombreuses villes ont déjà établi leur vision énergétique à long terme, beaucoup d'autres n'ont pas encore défini de feuilles de route claires quant à la manière d'y parvenir. Quelles actions définir par rétroplanification ou backcasting, en se projetant par exemple en 2050 ou 2030, afin de faire de cette vision une réalité ? Où ces mesures doivent-elles être mises en œuvre afin de réaliser pleinement la transition énergétique au niveau local ?

Cette nouvelle priorité thématique pourrait financer 1 poste de Responsable Transition dans les villes et régions retenues parmi les porteurs de projet, afin d'aider les collectivités locales et régionales à mieux gérer la transition énergétique sur le long terme. Ce Responsable Transition serait chargé, par exemple, de constituer une réserve de projets rentables, de proposer les changements sociétaux et institutionnels nécessaires dans un processus de codécision avec les alliances de parties prenantes



locales/régionales, et de mettre en place un tableau de bord basé, par exemple, sur les 3D (Démocratisation – Décentralisation – Désinvestissement) afin de suivre les progrès de la transition.

Lier les mesures d'atténuation & mesures d'adaptation au climat climatique

Justification

Dans le cadre de la Convention des Maires pour le Climat & l'Énergie, les villes doivent définir des plans d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC) visant à atténuer le changement climatique et à s'y adapter, contribuant ainsi à aider l'UE à atteindre ses objectifs pour 2030. Cette initiative clef insiste sur le fait que les villes doivent mieux associer leurs mesures d'atténuation et mesures d'adaptation afin de tirer parti des co-bénéfices, devenir plus résilientes et rendre l'énergie accessible à tous. Cependant, de nombreuses villes manquent d'expérience lorsqu'il s'agit d'associer mesures d'atténuation et mesures d'adaptation dans un exercice de planification cohérent sur le long terme.

Qui devraient en bénéficier ?

Les collectivités locales et régionales de toute l'Europe.

Pour quoi faire ?

Cette nouvelle priorité thématique doit encourager à plus de recherche et d'innovation dans les possibilités d'associer mesures d'atténuation et mesures d'adaptation au niveau local, afin que les villes soient mieux équipées au moment de s'engager dans cette voie. Quelles mesures d'atténuation et d'adaptation les villes peuvent-elles prendre pour renforcer leur résilience vis-à-vis des inévitables conséquences du changement climatique sur leur territoire, tout en continuant à progresser dans leurs objectifs de réduction des émissions de GES ou encore d'amélioration de l'efficacité énergétique ?

Renforcer et étendre l'axe « Financement innovant des investissements dans l'efficacité énergétique »

Justification

Régulièrement, les collectivités locales et régionales ont besoin de renforcer leurs outils et connaissances en financement, afin d'aller plus loin dans leurs politiques énergétiques et climatiques. Ce besoin est évident si l'on veut déployer massivement des dispositifs de financement innovants et collaboratifs qui utilisent les fonds publics et privés pour financer des mesures, non seulement dans le domaine de l'efficacité énergétique, mais également dans les énergies renouvelables ou le stockage d'énergie.

H2020 et le précédent programme Energie Intelligente pour l'Europe (EIE) ont déjà fait un travail remarquable pour soutenir le renforcement des capacités des collectivités locales et régionales : le projet INFINITE Solutions par exemple, financé dans le cadre du programme EIE, est parvenu à reproduire plusieurs dispositifs de financement innovants (*Intracting* ou convention de performance interne, prêts bonifiés) dans des collectivités locales et régionales dans toute l'Europe, et a même été mis en place dans des universités françaises ! De même, le dispositif ELENA de la BEI a obtenu d'excellents résultats en renforçant les capacités des collectivités locales et régionales à mettre en place des projets énergétiques durables, concrets et finançables dans divers domaines, comme la production locale d'énergie, la rénovation de bâtiments, ou encore la mobilité urbaine durable.

Qui devraient en bénéficier ?

Les collectivités locales et régionales, les agences régionales de l'énergie, les réseaux de collectivités locales et régionales dans toute l'Europe.



Pour quoi faire ?

Capitalisant sur l'excellent travail des programmes EIE et ELENA et sur l'axe « Financement innovant des investissements dans l'efficacité énergétique », les programmes de travail H2020 pour 2018 et 2019 peuvent aller plus loin dans leur soutien aux collectivités locales et régionales en ce qui concerne les solutions de financement innovantes.

La transition énergétique ne pourra faire l'objet d'une adhésion massive et l'accord de Paris ne pourra être mis en œuvre que si les citoyens se les approprient. Une appropriation collaborative hybride, mi-citoyenne, mi-municipale – par exemple sous forme de compagnie énergétique municipale ou de coopérative énergétique - peut en effet conduire à une meilleure acceptation sociétale de la transition. Introduire une nouvelle thématique dans cet axe permettrait d'identifier quelles formes de co-appropriation par les villes et les citoyens sont les plus susceptibles de créer des emplois, des investissements et de la croissance au niveau local, et donc de contribuer aux objectifs européens en matière d'énergie et de climat.

En outre, une autre thématique pourrait inciter à approfondir les recherches quant à l'instauration de fonds pour la transition énergétique au niveau local (comme l'a fait la ville belge de Mouscron grâce à une coopération entre la collectivité locale et la coopérative citoyenne Energiris), des fonds qui serviraient non seulement à financer l'efficacité énergétique, mais également les énergies renouvelables, la e-mobilité et d'autres mesures liées à l'énergie en milieu urbain. Plus de recherche et d'innovation H2020 dans ce domaine permettrait de pallier au déficit de financement public au niveau local, de monter des projets susceptibles d'être financés et d'accélérer la mise en œuvre de la transition locale.

Etendre les axes sur l'engagement des consommateurs et des collectivités publiques à travers de nouveaux appels innovant sur les « Récits de la transition » et les « Unions locales pour l'énergie ».

Justification

La transition énergétique est à l'œuvre partout en Europe, mais bien souvent, elle n'est pas perçue ni expérimentée directement par les citoyens européens. Les maires des villes européennes demandent donc à ce que des outils narratifs et des témoignages concrets illustrant ce que la transition signifie réellement pour leur ville soient mis à leur disposition, afin de rendre cette transition plus tangible et plus compréhensible aux yeux de leurs concitoyens.

En ce qui concerne l'Union de l'énergie de l'UE, un processus est en marche qui vise à renforcer les liens entre les systèmes énergétiques des Etats membres et à développer les interconnexions transnationales. Mais ce n'est qu'une partie de l'équation de l'Union de l'énergie. Comment rendre l'Union de l'énergie plus visible non seulement au niveau local, mais également dans le cœur et dans l'esprit des citoyens européens ?

Qui devraient en bénéficier ?

Les collectivités locales et régionales, les universités et les projets d'énergie citoyenne.

Pour quoi faire ?

L'axe « Engager les consommateurs » pourrait accueillir un nouvel appel sur les Récits de la transition. Il s'agirait de financer des recherches sur la manière de mieux faire comprendre/saisir aux citoyens européens les enjeux et les implications de la transition énergétique. Quel type de discours tenir, quelles histoires raconter afin de faire clairement comprendre que la transition peut bénéficier à tous, et que les changements qu'elle implique peuvent contribuer à créer une société plus solidaire, plus juste et plus durable partout en Europe ? Ce ne sont là que quelques-uns des thèmes que pourrait aborder ce nouvel appel innovant, afin d'inclure les consommateurs et citoyens européens plus dans le processus de transition énergétique.



L'axe « Engager les collectivités publiques » pourrait quant à lui accueillir un nouvel appel sur les Unions locales pour l'énergie. Les villes sont à la recherche d'espaces d'innovation, de collaboration et d'expérimentation, comme les Unions locales pour l'énergie, à savoir des systèmes énergétiques transfrontaliers au sein desquels une ville d'un pays pourrait facilement vendre à une autre ville dans un pays voisin son excédent de production d'électricité. Des villes pourraient tester ces solutions innovantes à titre de villes pilotes pendant toute la durée de la période de financement H2020. Soutenir ce type de coopération transfrontalière innovante contribuerait également à accroître la visibilité de l'Union de l'Énergie au niveau local. La mise en place de tels projets, tout à fait rentables, permettrait par ailleurs d'améliorer la sécurité énergétique, les systèmes énergétiques décentralisés à petite échelle (micro-réseaux, transfrontaliers ou non) offrant souplesse, résilience et rentabilité.

Parvenir à l'objectif de Décarbonisation prôné par la Stratégie pour une Union de l'Énergie suppose également une plus forte incitation des citoyens à se tourner vers les énergies vertes de la part des collectivités publiques. Un autre aspect du nouvel appel d'« Union locale pour l'énergie » consisterait à faire de l'UE le numéro 1 mondial en matière d'énergie citoyenne, en soutenant le développement des projets d'énergie citoyenne au niveau local, projets financés par les citoyens et qui contribuent à accroître la flexibilité, la rentabilité et la résilience des écosystèmes énergétiques locaux.

Introduire le concept de blockchain dans les villes, ainsi que le solaire urbain intelligent et les systèmes intelligents de stockage de l'énergie en milieu urbain sous forme d'appels à projets dans les priorités relatives aux TIC pour l'efficacité énergétique et une économie à faible intensité de carbone

Justification

Plusieurs thématiques essentielles de la transition énergétique n'ont malheureusement toujours pas trouvé leur place dans le programme-cadre Horizon 2020, comme les applications utilisant la technologie des blockchains dans les villes, le solaire urbain intelligent ou encore le stockage intelligent d'énergie en milieu urbain. Mais de nombreuses villes, dont des membres du réseau Energy Cities, cherchent précisément à travailler de manière plus concrète sur ces thématiques, par exemple en montant des projets solaires innovants et intelligents sur leur territoire, en utilisant pleinement leur potentiel de stockage de l'énergie ou en explorant les possibilités offertes par la technologie des blockchains. Afin de combler cette lacune, les priorités en matière de TIC pour l'efficacité énergétique et une économie à faible intensité de carbone pourraient intégrer des appels plus restreints, centrés chacun sur une thématique différente – solaire urbain intelligent, blockchain dans les villes ou stockage intelligent de l'énergie en milieu urbain.

Qui devraient en bénéficier ?

Les collectivités locales et régionales de toute l'Europe.

Pour quoi faire ?

Ces appels, dotés d'un budget d'environ 3 à 5 millions d'euros, inciteraient des villes de différents pays européens à se regrouper pour tester et expérimenter le solaire urbain intelligent, la technologie des blockchains ou encore les systèmes intelligents de stockage de l'énergie en milieu urbain. Ces petits groupes de villes pourraient ensuite être rassemblés au sein de pôles (solaire urbain intelligent, blockchains et stockage intelligent de l'énergie en milieu urbain), dotés de fonds et de ressources, leur permettant de se réunir régulièrement pour échanger leurs expériences et partager leurs connaissances.



Simplifier la procédure de financement H2020 et apporter un soutien plus spécifique aux porteurs de projet

Justification

Malheureusement, peu de porteurs de projet sont issus de collectivités locales ou régionales, notamment d'Europe orientale et des petits Etats membres de l'UE. Par ailleurs, plusieurs axes, comme l'assistance au développement de projets (Project Development Assistance - PDA) ou le programme ELENA de la BEI, reçoivent peu de demandes, alors qu'il pourrait en être autrement. Comment résoudre ce problème dans l'intérêt mutuel des porteurs de projet, ainsi que des institutions et agences européennes qui gèrent la procédure ?

Qui devaient en bénéficier ?

Les collectivités locales et régionales, notamment celles d'Europe de l'Est et du Sud.

Pour quoi faire ?

Une procédure en deux étapes, déjà largement utilisée, notamment dans le cadre du programme INTERREG, épargnerait temps et ressources aux candidats. Le soutien spécifique apporté par le Secrétariat INTERREG aux porteurs de projet, et pas seulement dans la phase préliminaire, s'est avéré crucial pour répondre au nombre élevé de candidatures provenant de toute l'Europe lors des divers appels INTERREG. Le programme H2020 pourrait s'inspirer d'INTERREG à cet égard et fournir un soutien spécifique à ses porteurs de projet. Par ailleurs, la Commission européenne pourrait s'appuyer sur ses points de contact nationaux pour renforcer la capacité des candidats des pays d'Europe centrale et orientale à monter des projets. Ces efforts doivent également concerner les petites et moyennes villes afin de leur permettre de participer, elles aussi, au programme H2020. Il ne doit pas y avoir de date butoir pour les appels spécifiques (comme l'assistance au développement de projets –PDA) et à chaque étape, les projets doivent être évalués au moins 2 (voire 3) fois par an.

Les Villes & Communautés Intelligentes (programme SCC) : intensifier les collaborations au sein de l'administration municipale et entre les projets « Villes Intelligentes »

Justification

Le programme SCC – un des domaines prioritaires transverses du programme H2020 – vise à réunir villes, industriels et citoyens afin de trouver des solutions et des modèles économiques reproductibles et généralisables, dont les bénéfices puissent être mesurés en termes d'économies d'énergie et de ressources, de nouveaux marchés et d'emplois. En tant que domaine prioritaire transverse, le programme SCC est parti dans de nombreuses directions – e-mobilité, données intelligentes, outils et services intelligents, solutions fondées sur la nature, réseaux et bâtiments intelligents, etc. Pour les villes participant au programme SCC, cette approche de travail transversal est un atout majeur, car ceci accroît non seulement la collaboration entre les différents départements d'une ville, mais aussi avec d'autres parties prenantes comme les entreprises, les citoyens ou les fournisseurs d'énergie. Cependant, l'accent doit être mis à priori sur la coopération dans la ville même, comme des villes participantes (p.ex. Vienne) au programme SCC le souhaitent. De plus, le programme SCC n'a pas un cadre favorisant un partenariat de collaboration étroit entre les projets SCC, ce qui a amené les villes impliqués à perdre leur temps dans des activités chronophages et inefficaces.

Qui devraient en bénéficier ?

Les collectivités locales européennes, y compris les villes moyennes.



Pour quoi faire ?

La collaboration interne entre les différents services municipaux sur des thématiques transversales du programme SCC doit être renforcée, par exemple en allouant plus de fonds et de journées de travail à cet effet dans le programme SCC. Par ailleurs, des acteurs, comme les réseaux de villes, pourraient se voir accorder un plus grand rôle dans le programme SCC afin de faciliter le dialogue intra-municipal.

Afin de remédier au manque de cadre favorisant les partenariats de collaboration entre projets SCC, un appel d'offres ou une action de soutien et de coordination (CSA) pourrait être organisé. Le consortium retenu à l'issue de cet appel d'offres ou dans le cadre de cette action serait alors en charge de coordonner les activités centrales pour l'ensemble des projets SCC, comme les échanges d'informations, la promotion ou encore la reproduction commune de projets. Cet appel d'offres ou CSA viserait également à aider les projets SCC à monter un groupe de villes, qui souhaiterait reproduire ou déployer des solutions de villes intelligentes développées par des villes partenaires au programme SCC. Cela permettrait en effet de créer un cadre utile, robuste et économiquement viable favorisant les partenariats de collaboration entre projets SCC.

Villes & Communautés Intelligentes : créer des « agences Ville Intelligente » dans les villes européennes

Justification

Il y a 20 ans, l'UE finançait la création d'agences locales et régionales de l'énergie en Europe, des agences qui ont largement contribué à faire avancer la transition énergétique. Ces agences locales et régionales de l'énergie sont désormais bien implantées sur le territoire européen, mais ne sont pas équipées pour répondre au défi que représente le déploiement des villes intelligentes dans l'UE. Pour devenir réellement intelligentes, les villes doivent en effet aller au-delà du secteur de l'énergie et aborder des thèmes comme l'industrie 4.0, les données massives (big data) ou encore l'automatisation. Pour relever ce défi, les villes doivent se doter d'un nouvel outil, à savoir une agence de l'énergie 2.0 ou une agence Ville Intelligente.

Qui devraient en bénéficier ?

Les collectivités locales européennes, y compris les villes moyennes.

Pour quoi faire ?

Les nouvelles « agences de l'énergie 2.0 » ou « agences Ville Intelligente » seront chargées de rassembler à leur sein tous les activités des villes européennes sur le thème de la Ville Intelligente. Cette nouvelle agence analyserait comment on pourrait utiliser les données récoltées afin d'améliorer l'efficacité énergétique des villes, consommer moins de ressources, améliorer les flux de mobilité, ou encore créer des infrastructures énergétiques décentralisées comme des projets solaires citoyens, des blockchains ou des systèmes intelligents de stockage en milieu urbain. Ces agences de l'énergie 2.0 ou agences Ville Intelligente veilleront également à impliquer l'ensemble des citoyens dans cette entreprise, en co-concevant et en mettant en œuvre avec leur aide des solutions intelligentes dans leur ville.



Il est primordial que les villes européennes, quelle que soit leur taille, puissent bénéficier de ces nouveaux outils au sein de leur administration, notamment les petites et moyennes villes, ainsi que les villes d'Europe de l'Est. Concernant le financement de ces agences, une source potentielle pourrait venir des Fonds structurels européens pour la prochaine période de programmation (2021-2027), lesquels verseraient directement aux villes les sommes nécessaires. Ce partenariat entre la Commission européenne et les villes, mutuellement bénéfique, pourrait s'inspirer de l'art. 8 du règlement relatif au FEDER, dans le cadre duquel des centaines de villes gèrent déjà directement une partie des fonds européens.

CONTACT

David Donnerer

Chargé de politique et de communication | Energy Cities

Tél. +32 2 400 10 70

E-mail : david.donnerer@energy-cities.eu



Numéro d'inscription au registre de transparence : 11514322965-05

Energy Cities : l'association européenne des autorités locales en transition énergétique.

Energy Cities compte plus de 1 000 villes membres dans 30 pays. L'association dirige le Bureau de la Convention des Maires (www.eumayors.eu) et coordonne des projets européens afin de capitaliser sur l'expérience des villes pionnières et inspirer de nouveaux territoires sur la base de nos 36 propositions pour la transition énergétique locale. Consultez notre base de données sur notre [site](#) ; vous pourrez également y découvrir notre blog et nos prises de position.

